

## LICENCE Musique et Musicologie



Présentation

### Nature

Formation diplômante

### Type de diplôme :

Licence

### Niveau de diplôme :

Bac + 3

### Site(s) géographique(s) :

Tours

### Durée des études :

Les études conduisant au grade de licence sont organisées sur trois années universitaires constituées chacune de deux semestres d'enseignement. sous la forme de parcours types de formation initiale et continue.

### Accessible en :

Formation initiale  
Formation continue

## → Objectifs

La Licence Musique et Musicologie propose une formation musicale associée à une formation historique et culturelle, la théorie et la pratique de la musique étant éclairées par la connaissance des patrimoines musicaux.

La technique d'écoute, l'apprentissage de l'écriture (harmonie), l'accompagnement à vue, la réalisation acoustique ou assistée par ordinateur, ainsi que la pratique vocale et instrumentale sont dispensés en TD ou en TP dont la progression est conçue des semestres 1 à 6.

L'histoire de la musique suit les grandes périodisations : Moyen Age, Renaissance, périodes baroque, classique et romantique, langages modernes et contemporains. Ce parcours est complété par un enseignement de l'ethnomusicologie, du jazz et des musiques actuelles.

La connaissance des grands courants esthétiques appréhendés sous l'angle des phénomènes d'écriture musicale, doit permettre à l'étudiant de maîtriser les principaux langages historiques, du Moyen Age à nos jours.

Compétences acquises :

- Connaissance des grands courants historiques et des principaux compositeurs
- Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et un contexte esthétique
- Maîtrise des mécanismes de l'écriture musicale
- Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique
- Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique
- Pratique collective dans une perspective de recherche appliquée

Cette Licence prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche, de la diffusion culturelle et de la documentation appliquée aux fonds musicaux (bibliothèques, éditeurs, médiathèques).

Taux de réussite 2008 :

-L1 : Étudiants inscrits : 74 - Présents aux examens : 36 - Réussite : 77.8 %

-L2 : Étudiants inscrits : 59 - Présents aux examens : 46 - Réussite : 69.6 %

-L3 : Étudiants inscrits : 47 - Présents aux examens : 38 - Réussite : 89.5 %

Source : Observatoire de la Vie Étudiante

Admission

## → Public visé - conditions d'accès

Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Il est toutefois souhaitable que l'étudiant ait déjà eu un contact avec la musique, notamment avec la musique écrite et qu'il sache jouer d'un instrument de musique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.

Contenu

## → Organisation générale des études

Les parcours de licence sont organisés en unités d'enseignement obligatoires et, pour une part, en unités d'enseignement choisies librement par l'étudiant dans une liste fixée par l'université et, le cas échéant, en unités d'enseignement optionnelles. La formation propose un enseignement de langue(s) vivante(s) étrangère(s) et un apprentissage de l'utilisation des outils informatiques

## → UFR Arts et Sciences Humaines

### ■ SEMESTRE 1 (322h - 30 Crédits ECTS)

**Ue11 découverte des techniques de la musique (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)**

**Ue12 outils et langages fondamentaux (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)**

Méthodologie ( 4 Crédits ECTS )

**Ue13 langues et langages (Obligatoire - 4 Crédits ECTS)**

- Langues (Obligatoire - 36h - 2 Crédits ECTS)

Langage et expression ( 2 Crédits ECTS )

**Ue14 documentation et informatique (Obligatoire - 2 Crédits ECTS)**

**Ue15 pratiques de la musique (Obligatoire - 6 Crédits ECTS)**

- Pratique collective (Obligatoire - 18h)

**Ue16 options (Obligatoire - 2 Crédits ECTS)**

### ■ SEMESTRE 2 (280h - 30 Crédits ECTS)

**Pratiques de la musique (Obligatoire - 4 Crédits ECTS)**

- Pratique collective : participation à un ensemble vocal ou instrumental (projets musicaux, concerts). (Obligatoire - 18h)

**Ue libre (Obligatoire - 20h - 3 Crédits ECTS)**

**Ue21 langues langage (Obligatoire - 36h - 6 Crédits ECTS)**

- Langues : mise à niveau en expression orale et écrite, apprentissage du vocabulaire spécifique à la musicologie, lecture de textes en arts et sciences humaines. (Obligatoire - 36h)

**Ue22 technique de la musique (Obligatoire - 7 Crédits ECTS)**

- Formation de l'oreille et technique d'écoute : apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'audition (chants, relevés musicaux mélodiques et harmoniques, etc.). (Obligatoire - 24h)

**Ue23 musique et culture (Obligatoire - 10 Crédits ECTS)**

Jazz ( 2 Crédits ECTS )

### ■ SEMESTRE 3 (212h - 30 Crédits ECTS)

**Ue31 musique et culture (Obligatoire - 12 Crédits ECTS)**

- Ethnomusicologie : musique et société en Afrique noire (Obligatoire - 18h)

- Histoire de la musique baroque : genres et techniques musicales 1600 à 1750. (Obligatoire - 18h)

- Histoire de la musique classique (Obligatoire - 18h)

- Jazz et civilisation américaine : origines du jazz, spécificité de la musique noire américaine, évolution des pratiques. (Obligatoire - 18h)

**Ue32 techniques de la musique (Obligatoire - 7 Crédits ECTS)**

**Ue33 pratiques de la musique (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)**

**Ue34 ue libre (Obligatoire - 20h - 3 Crédits ECTS)**

### ■ SEMESTRE 4 (254h - 30 Crédits ECTS)

**Musique et culture (Obligatoire - 12 Crédits ECTS)**

- Histoire de la musique au 19<sup>ème</sup> siècle : les grandes figures du romantisme et du post-romantisme, les écoles nationales après 1850, la musique en relation avec les autres arts. (Obligatoire - 18h)

- Histoire de la musique au 20<sup>ème</sup> siècle : les grandes mutations de l'écriture musicale, avant et après 1945. (Obligatoire - 18h)

- Histoire de la musique au moyen âge : répertoires, langages musicaux, éléments de paléographie. (Obligatoire - 18h)

- Histoire de la musique à la Renaissance : répertoire, langages musicaux,... (Obligatoire - 18h)

**Ue42 technique de la musique (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)**

**Ue43 pratiques de la musique (Obligatoire - 5 Crédits ECTS)**

**Ue44 option (Obligatoire - 2 Crédits ECTS)**

## Ue45 uel (Obligatoire - 20h - 3 Crédits ECTS)

### ■ SEMESTRE 5 (272h - 30 Crédits ECTS)

#### Ue51 histoire de la musique et sciences complémentaires : histoire de la musique spécialisée, abordée sous quatre entrées (musique de tradition orale, musiques, écriture et société, langages musicaux (Obligatoire - 10 Crédits ECTS)

- Histoire de la musique spécialisée, abordée sous quatre entrées (musiques de tradition orale; musiques, écriture et société; langages musicaux et paléographie; histoire de la scène lyrique), chacune (Obligatoire)
- Sciences complémentaires (Obligatoire - 18h)

#### Ue52 techniques de la musique (Obligatoire - 10 Crédits ECTS)

#### Ue53 pratiques (Obligatoire - 5 Crédits ECTS)

- Pratique collective : à choisir dans une petite ou une grande formation, vocale ou instrumentale, classique ou de jazz. (Obligatoire - 24h)

#### Ue54 uel (Obligatoire - 20h - 3 Crédits ECTS)

#### Ue55 option (Obligatoire - 18h - 2 Crédits ECTS)

### ■ SEMESTRE 6 (218h - 30 Crédits ECTS)

#### Ue56 ue libre (Obligatoire - 20h - 3 Crédits ECTS)

#### Ue61 histoire de la musique et sciences complémentaires : cf ue51 (Obligatoire - 10 Crédits ECTS)

- Histoire de la musique spécialisée, abordée sous quatre entrées (musiques de tradition orale; musiques, écriture et société; langages musicaux et paléographie; histoire de la scène lyrique), chacune (Obligatoire - 24h)
- Sciences complémentaires : 1 élément à choisir parmi ces 2 éléments : (Obligatoire - 18h)

#### Ue62 techniques de la musique (Obligatoire - 9 Crédits ECTS)

#### Ue63 pratiques de la musique (Obligatoire - 8 Crédits ECTS)

- Pratique collective : cf. ue15, ue24, ue33, ue43, ue53. (Obligatoire - 24h)

## → Contrôle des connaissances

Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales. Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même, sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

Et après ?

## → Poursuite d'études

La mention Musique et musicologie donne les acquis nécessaires à la préparation des concours d'enseignement (CAPES et Agrégation d'Education Musicale et de Chant choral).

La validation des semestres 1 à 4 permet l'accès à la licence professionnelle 'La musique et l'enfant dans tous ses lieux de vie'. Elle donne aussi accès à la préparation au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), sous réserve de satisfaire à des tests d'évaluation et à un entretien de motivation.

Après la licence de Musique et Musicologie, il est possible de poursuivre ses études à Tours dans les masters suivants :

- Musique et musicologie (recherche)
- Patrimoine écrit et édition numérique (professionnel)
- Genèse de l'Europe moderne (recherche)

## → Débouchés professionnels

Après avoir effectué des stages et acquis des compétences professionnelles complémentaires, dans le cadre d'un master ou d'une école spécialisée, l'étudiant peut accéder à des secteurs d'activités tels que :

- l'enseignement, la recherche, la diffusion culturelle, la documentation appliquée aux fonds musicaux (bibliothèques, éditeurs, médiathèques).

---

**→ Renseignements**

Responsable de la mention :

MELOCHE Eric - Maître de conférences  
Tél. : 02 47 36 77 25  
Mél : eric.meloche@univ-tours.fr  
Fax : 02.47.36.77.21

**UFR d'Arts et Sciences Humaines**

3, Rue des Tanneurs  
BP 4103  
37041 TOURS CEDEX 1  
Adresse mél : secrash@univ-tours.fr  
<http://www.ash.univ-tours.fr>  
Téléphone : 02 47 36 68 36  
Télécopie : 02 47 36 66 72

**→ Informations complémentaires**

Etablissements partenaires :

- Conservatoire Régional de Tours
- Ecole Jazz à Tours

Localisation des enseignements :

Département de musique et musicologie  
5 rue François-Clouet  
37000 TOURS  
Tél. 02.47.36.77.20